



FORMATION
De l'autoédition à l'édition compte d'éditeur :
quels enjeux et réalités pour les auteurs ?

11, 12 et 13 octobre 2023 à Bourges (18)

Ciclic Centre-Val de Loire propose aux auteurs et autrices de la région, une formation de trois jours afin de mieux comprendre les enjeux de l'édition et de l'autoédition.

Public visé

Auteur·rices installé·es en région Centre-Val de Loire publié·es à compte d'éditeur ou autoédité·es, et non édité·es, désirant acquérir des outils théoriques et pratiques pour connaître et maîtriser les enjeux de l'édition.

Déroulement

Durée : 3 jours (21h)

Horaires indicatifs :

9h30 – 17h30 (consultations individuelles le 13 octobre)

Lieu : Ligue de l'enseignement du Cher – 5 rue Samson - 18000 Bourges

Pré-requis

- Avoir publié ou avoir l'intention de publier un ouvrage à compte d'auteur ou d'éditeur, ou en auto-édition

Formateurs

- **Charlotte Allibert**, co-fondatrice et directrice générale de **Librinova**, maison d'auto-édition et agence littéraire
- **Marie Bilet**, responsable formation à **Fontaine o livres**, pôle de soutien économique aux acteurs de l'édition et de l'écrit
- **Gilles Boizeau**, directeur des **éditions la Bouinotte**
- **Isabelle Dubois**, responsable de la relation adhérent.es à la **Charte des auteurs illustrateurs jeunesse**
- **Delphine Giraud**, autrice
- **Un·e représentant·e de l'URSSAF Limousin**

Contact Ciclic Centre-Val de Loire

Alice Ginsberg, coordinatrice Vie littéraire

Tél. 02 47 56 08 08 – alice.ginsberg@ciclic.fr

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement de l'auto-édition et de l'édition en France
- Connaître les différents corps de métier du monde de l'édition
- Maîtriser les étapes de publication d'un ouvrage
- Identifier les éditeurs et le type d'édition proposée
- Identifier son public et développer sa visibilité
- Comprendre ses droits au sein de la chaîne du livre
- Connaître les droits sociaux du régime des auteurs édités

PROGRAMME DÉTAILLÉ

► MERCREDI 11 OCTOBRE (9h30-12h30 / 14h00-17h30)

- **9h30 - 12h30 : Panorama du marché de l'édition en France (Fontaine O Livres)**
 - Connaître les grands acteurs et les chiffres clés, les genres littéraires les plus représentés
 - Le profil des lecteurs et lectrices du secteur et les nouvelles tendances à connaître
 - Quel type d'édition pour quel projet (sous forme d'atelier pratique)
- **14h00 - 17h30 : Entre édition et autoédition, décryptage des spécificités (Librinova)**
 - Quelle forme d'édition choisir pour son œuvre ? Pour quel public ?
 - Comprendre les spécificités des différentes formes d'édition (autoédition, édition, édition participative, autopublication)
 - Bien identifier les avantages et les inconvénients de l'édition et l'autoédition
 - Panorama des différentes possibilités et moyens de financement

► JEUDI 12 OCTOBRE (9h30-12h30 / 14h00-17h30) :

- **9h30 - 12h30 : Les incontournables de l'édition d'un livre (Librinova)**
 - Connaître les différents métiers de l'édition (relecture, édition, correction, contrôle de gestion, fabrication, diffusion-distribution, communication)
 - Comment promouvoir et vendre son livre ? En autoédition ou en édition, quel niveau d'investissement ? Les différences à connaître.
 - Intervention de Delphine Giraud, autrice publiée en autoédition et en édition à compte d'auteur pour partage d'expérience comparative : qu'implique le fait d'être éditée ou de s'autoéditer ?
- **14h00 - 17h30 : Dans la maison d'édition de Gilles Boizeau, directeur des éd. La Bouinotte**
 - Présentation de la maison d'édition la Bouinotte, maison d'édition indépendante située à Châteauroux
 - De la remise du manuscrit à l'exploitation de l'ouvrage : décryptage de l'accompagnement de l'éditeur
 - La relation auteur-éditeur au cœur de l'édition, attentes et besoins d'un éditeur auprès de ses auteurs
 - Le rôle de l'éditeur dans le suivi de l'exploitation et la visibilité des ouvrages et des auteurs, en et hors région

► **VENDREDI 13 OCTOBRE (9h30-11h30 / 14h00-15h30) :**

- **9h30 - 11h30 : Les droits sociaux des auteurs, déclarations et cotisations (URSSAF Limousin)**
 - Où déclarer ses droits d'auteurs ?
 - Quels droits déclarer ? À quelle période ?
 - Diffuseur / auteurs : qui déclare quoi ?
 - Quels droits déclarer pour quelles activités ?

A partir de 11h30 : consultations individuelles avec l'URSSAF – sur réservation en amont

- **14h - 15h30 : Le statut de l'auteur (Isabelle Dubois, Charte des auteurs illustrateurs)**
 - C'est quoi être artiste auteur en 2023 ? Les dernières réformes, statut et régime social de l'auteur
 - La retraite de l'auteur, la TVA
 - Les différentes possibilités de déclarations (BNC et Traitements et Salaires), ce que ça change pour les auteurs

A partir de 15h30 : consultations individuelles avec la Charte des auteurs illustrateurs – sur réservation en amont

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques pour chaque notion abordée, à partir des cas réels.

Grille d'évaluation d'acquisition des compétences

Consultations individuelles en dernière partie de la formation